

05 sep 2008 -12:50

Appartient à [Conseil des ministres du 5 septembre 2008](#)

Dispenses de service

Circulaire concernant les dispenses de services accordées en 2009 au personnel des services de la fonction publique administrative fédérale

Circulaire concernant les dispenses de services accordées en 2009 au personnel des services de la fonction publique administrative fédérale

Sur proposition de Mme Inge Vervotte, ministre de la Fonction publique et des Entreprises publiques, le Conseil des ministres a approuvé la circulaire concernant les dispenses de services accordées en 2009 au personnel des services de la fonction publique administrative fédérale.

Etant donné que les jours fériés du 1er janvier (nouvel an), 21 mai (Ascension) et 21 juillet (fête nationale) tombent un mardi ou un jeudi, tous les membres du personnel sont dispensés de service les vendredis 2 janvier et 22 mai ainsi que le lundi 20 juillet 2009.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe